



Alger, le 3 février 2011

## **Le programme international d'aide à la formation en matière d'enquêtes criminelles lancé en Algérie**

Suite à la signature du traité mutuel d'assistance juridique (MLAT) par le ministre américain de la Justice, M. Eric Holder, et le ministre algérien de la Justice, garde des sceaux, M. Tayeb Belaiz, à Alger le 7 avril 2010 et dans le cadre de la consolidation de la coopération sécuritaire algéro-américaine, la division criminelle du ministère américain de la Justice a organisé, du 30 janvier au 3 février 2011, un atelier de formation sur la norme ISO 17025 (exigences générales de compétence pour les laboratoires d'étalonnages et d'essais) au profit de 24 employés de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la gendarmerie nationale. La formation a été dispensée par l'experte algéro-américaine Soraya M. McClung, qui occupe le poste de directrice du laboratoire de police scientifique de l'Etat d'Ouest Virginie. Mme McClung dispensera au moins quatre autres formations au cours de l'année en cours.

Cet atelier entre dans le cadre du Programme international d'aide à la formation en matière d'enquêtes criminelles (ICITAP). Le premier projet ICITAP en Algérie porte sur la police scientifique, les enquêtes et la sécurité des frontières. Le projet a été lancé en novembre 2010 par le Bureau du coordinateur de la lutte anti-terroriste du Département d'Etat. Le programme « ICITAP Algérie » est géré par l'Attaché du ministère de la Justice M. Gary A. Bennett. Le poste d'Attaché du ministère de la Justice, qui a été nouvellement créé à l'ambassade, est un autre gage de la détermination du gouvernement américain à élargir et à renforcer son partenariat sécuritaire avec l'Algérie. M. Bennett est assisté dans ce projet, qui durera trois ans, par Dr. Rebecca Bucht, conseillère résidente à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la gendarmerie nationale depuis janvier 2011.

Le Bureau ICITAP aide les gouvernements étrangers à se doter de capacités leur permettant d'avoir des services chargés de faire respecter la loi reposant sur des principes démocratiques et le respect des droits de l'homme. Le Bureau ICITAP a lancé des projets dans 39 pays à travers le monde. Ces projets portent sur plusieurs aspects sécuritaires y compris la lutte contre la criminalité transnationale organisée, les enquêtes criminelles, la police de proximité, les systèmes d'information, la formation des formateurs, l'intégrité et lutte contre la corruption, la justice pénale ainsi que la sécurité des frontières terrestres et maritimes.



*Ambassade des Etats-Unis d'Amérique  
Alger, Algérie*

Le Bureau ICITAP a été créé par le ministère de la Justice en 1986 en réponse à une demande d'assistance dans le cadre de la formation de services chargés de faire respecter la loi en Amérique latine émanant du Département d'État. Depuis lors, les activités de l'ICITAP se sont élargies à trois types de projets d'assistance: (1) formation de forces de police dans le contexte d'opérations internationales de maintien de la paix, (2) renforcement des capacités des forces de police existantes dans les démocraties émergentes et les pays en voie de développement, et (3) aide aux pays alliés dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée. Cette assistance repose sur des principes reconnus au niveau international en matière de droits de l'homme, de légalité et de pratiques policières modernes. Les programmes ICITAP sont financés par le Département d'État, l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le Pentagone et la Millennium Challenge Corporation (MCC).